

CHARTRE

ACHATS RESPONSABLES

s'engage

Garantir une gestion financière équitable envers nos fournisseurs en respectant strictement les délais de paiement convenus, en communiquant efficacement sur tout retard ou retenue de paiement, qu'ils soient liés ou non à un litige, et en encourageant une transparence similaire de la part de nos partenaires.

Établir des relations collaboratives et respectueuses avec nos fournisseurs en respectant les engagements contractuels, en écoutant activement leurs besoins et en cherchant des synergies mutuellement bénéfiques.

Gérer les situations de dépendance réciproque en encourageant les fournisseurs à diversifier leurs activités, en anticipant les désengagements de manière progressive, et en partageant les risques liés à la dépendance économique.

Offrir une visibilité prévisionnelle et transparente en communiquant régulièrement les prévisions d'achats à moyen et long terme, en informant les fournisseurs des arrêts de commande à l'avance, et en prévoyant les niveaux d'activité futurs.

Évaluer globalement les coûts et impacts en considérant l'ensemble des coûts du cycle de vie des produits et services, en intégrant les risques associés aux fluctuations monétaires, aux ruptures d'approvisionnement, et aux non-conformités.

Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale en adoptant des critères de sélection des fournisseurs basés sur des normes environnementales et sociales, et en sensibilisant les fournisseurs à leur responsabilité sociétale.

Favoriser le développement économique territorial en privilégiant les fournisseurs locaux et les circuits courts, en soutenant l'économie circulaire, et en contribuant au développement économique régional.

Faciliter la médiation et la résolution des conflits en désignant un médiateur indépendant pour gérer les différends, en offrant une écoute proactive et bienveillante, et en aidant les fournisseurs à identifier les bons interlocuteurs.

Piloter globalement la relation fournisseurs en assurant un suivi rigoureux des relations fournisseurs, en favorisant la résolution amiable des litiges, et en alignant les pratiques d'achats sur les orientations RSE de l'entreprise.

Encourager l'innovation en collaborant avec nos fournisseurs sur des projets à impacts, en partageant nos connaissances et en valorisant les initiatives innovantes qui répondent aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de demain.

Pour Eyrein Industrie :

le 01/10/24


Pierre-Alain Magne

CHARTRE

ENVIRONNEMENT

s'engage

Développer et commercialiser des produits éco-responsables qui réduisent l'impact environnemental tout au long de leur cycle de vie et qui intègrent les attentes écologiques des parties intéressées tout en garantissant leur efficacité et leur performance.

Intégrer l'Analyse de Cycle de Vie (ACV) et l'éco-conception systématique dans notre processus de développement de produits pour minimiser leur impact environnemental dès leur conception.

S'engager pour atténuer le changement climatique en adoptant des stratégies de transition axées sur la réduction de la consommation fossile, l'optimisation du mix énergétique et la diminution de l'empreinte carbone.

Mettre en œuvre des actions pour réduire les risques de pollution de l'air, de l'eau et du sol notamment en adoptant des technologies propres et des pratiques respectueuses de l'environnement ainsi qu'en limitant les gaspillages.

Identifier et éliminer l'utilisation de substances préoccupantes dans nos produits et processus, en respectant les réglementations en vigueur.

Promouvoir une consommation responsable en sensibilisant nos clients à l'impact environnemental de leurs choix, tout en les accompagnant vers des solutions plus durables et responsables.

Encourager l'achat de produits et de services fabriqués en France en privilégiant autant que possible les offres locales et régionales pour soutenir l'économie locale, promouvoir le savoir-faire régional et réduire l'impact logistique.

Optimiser l'utilisation des ressources disponibles et promouvoir activement l'économie circulaire en réutilisant, recyclant et réduisant les déchets générés par nos activités.

Poursuivre notre engagement pour la concentration et l'efficacité de nos produits dans le but de réduire leur impact environnemental et diminuer les quantités nécessaires pour leur utilisation.

Contribuer à la préservation et à la renaturation des écosystèmes aquatiques marins et eau douce et terrestres, en soutenant des projets de conservation et de restauration de la biodiversité.

Gérer efficacement les ressources en eau en réduisant notre consommation et en améliorant les pratiques de gestion de l'eau dans nos processus de production.

Réduire l'impact environnemental de nos emballages en utilisant des matériaux recyclables et biodégradables, et en mettant en place des programmes de gestion des déchets efficaces.

Pour Eyrein Industrie :

le 01/10/24



Pierre-Alain Magne

CHARTRE

SOCIAL ET DROITS HUMAINS

s'engage

Respecter les droits de l'homme fondamentaux notamment en condamnant fermement toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence ainsi qu'en défendant la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable, la protection de la vie privée et les libertés de pensée.

Promouvoir la santé et la sécurité au travail en mettant en place des actions efficaces de prévention des risques, en réalisant des évaluations et analyses régulières ainsi qu'en impliquant et en formant activement nos collaborateurs, distributeurs, sous-traitants et utilisateurs finaux.

Garantir l'égalité des chances en matière d'emploi et de carrière, indépendamment de l'âge, du genre, de l'origine ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle, de l'état civil ou du handicap.

Fournir un environnement de travail sûr, sain et respectueux, conforme avec les normes en vigueur afin d'offrir des conditions de travail décentes, une protection sociale et médicale optimale et une rémunération juste à nos employés.

Interdire strictement le travail des enfants et le travail forcé dans toutes les opérations et dans la chaîne d'approvisionnement notamment en nous assurant que nos partenaires respectent également ces principes.

Valoriser la diversité en intégrant les personnes en situation de handicap et en insertion par l'activité économique, en promouvant leur inclusion dans tous les aspects de notre entreprise et en maintenant un ratio raisonné de ressources humaines internes et externes.

Contribuer activement à l'éradication de la pauvreté et de la faim en soutenant des initiatives locales et internationales, en collaborant avec des organisations caritatives et en mettant en œuvre des programmes de soutien alimentaire et économique pour les personnes défavorisées.

S'engager pour la qualité de vie au travail, la formation et le développement professionnel de nos employés pour les aider à atteindre leur plein potentiel, les fidéliser et gagner en attractivité.

Favoriser les échanges constructifs, réguliers et multi-dimensionnels (Direction, responsables hiérarchiques, collaborateurs) pour co-construire le Eyrein de demain.

Agir avec intégrité et transparence dans toutes nos opérations en rendant compte régulièrement de nos performances sociales et de nos progrès en matière de droits humains à nos parties prenantes.

Pour Eyrein Industrie :

le 01/10/24


Pierre-Alain Magne

CHARTRE

ETHIQUE DES AFFAIRES

s'engage

Garantir aux parties prenantes une stricte conformité aux réglementations, en assurant le respect scrupuleux des normes légales, éthiques et environnementales dans toutes nos opérations commerciales et administratives.

Agir contre les conflits d'intérêts de manière proactive, en mettant en place des procédures rigoureuses et transparentes pour identifier, prévenir et gérer efficacement ces situations sensibles et complexes.

Éliminer toutes les pratiques d'influence illicites, en refusant catégoriquement tout acte de corruption, manipulation, blanchiment d'argent, fraude, abus de pouvoir ou pression extérieure indue.

Mettre en place une gestion responsable des données, en s'engageant à réduire de manière proactive le risque cyber et en protégeant minutieusement les informations sensibles contre tout usage abusif ou vol.

Communiquer et marketer de manière éthique et responsable, en veillant toujours à la transparence complète et à la véracité de nos messages, tout en évitant d'induire de mécanismes de surconsommation ou d'achats impulsifs.

Rejeter toutes les pratiques commerciales et de concurrence déloyales et notamment tous les actes de malveillance (menaces, vandalismes...) et d'ententes (cartel) pour favoriser une concurrence saine et équitable.

Utiliser les ressources matérielles de l'entreprise de manière éthique, en s'assurant que chaque ressource est utilisée de façon professionnelle, cohérente, justifiée et exclusivement dans l'intérêt de l'entreprise.

Être vigilant pour ne pas soutenir les organisations criminelles ou terroristes en effectuant des vérifications rigoureuses de nos partenaires et transactions.

Superviser les processus de parrainage (sponsoring) et de mécénat (dons) en garantissant une gestion claire, transparente et cohérente avec nos engagements R.S.E

Fournir des informations financières et extra-financières transparentes, en publiant des rapports clairs, détaillés et accessibles sur nos performances, engagements et objectifs de développement durable.

Pour Eyrein Industrie :

le 01/10/24


Pierre-Alain Magne